

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : JEUDI 27 JUIN 2013

CHAPITRE : II

QUESTION TRAITEE : BILAN DE FIN D'ANNEE

M. ABRIEU dresse un bilan plutôt positif de l'AS. Il souligne néanmoins la baisse du nombre de licenciés de 92 à 75 élèves et l'explique par l'absence de gymnase en début d'année. Le solde est d'environ 2400 euros auquel il faudra déduire certains transports. Il y a eu 190 entraînements et 12 rencontres. Il se félicite que la parité ait été installée naturellement au sein de l'AS. L'an prochain, il sera proposé l'activité badminton à la place de la natation.

Mme CHANARD pour la vie scolaire explique que le taux d'absence est en augmentation cette année scolaire et qu'il atteint 7.53% (pour tout type d'absence). Elle remarque qu'il y a eu cette année plus d'absences en avril/ mai mais aussi en Février. Elle évoque quelques causes probables (épidémies en hausse en février, voyages scolaires en février, CCF, ponts et jours fériés en mai). Il y a eu aussi plus de retenues cette année 879 contre 766 l'an passé. Plus d'exclusions de cours 873 contre 555 l'an passé, et plus d'exclusions temporaires de l'établissement (127 contre 101). En revanche, il y a eu moins d'avertissements (travail et comportement) donnés en conseil de classe.

Mme RIVIER intervient pour faire le bilan du CVL et explique que le renouvellement se fait partiellement et que 5 membres ont été renouvelés. Deux de nos élèves ont candidaté au CAVL et une élève a été élue. Celle-ci devrait obtenir son baccalauréat cette année et sera remplacée par un des deux suppléants.

Mme RIVIER évoque les différents projets menés par les élèves (AIR FOOD, Harcèlement,...). Ensuite, Mme RIVIER explique que la Maison Des Lycéens comptait 350 adhérents cette année et que plusieurs clubs ont « vécu » dans les murs du lycée : clubs jeux, manga, théâtre, musique et danse. Des expositions et manifestations ont eu lieu dans certains cas.

M. BALOIS, représentant des parents, prend la parole et propose qu'une liste de diffusion émanant de l'administration soit créée afin d'informer les parents des différentes manifestations. Plusieurs réponses ont été faites par les membres du CA, en précisant que toutes les informations étaient publiées sur le site du lycée et sur la page Facebook. Mais M. BALOIS ne semblait pas satisfait par cette réponse et a réitéré sa demande de liste de diffusion. La question de la mise en place et de l'utilisation de cette liste de diffusion devra être traitée.

M. TOURNIER, référent culturel au Lycée présente les différentes activités menées à l'intérieur.

Mme GALTIER présente les différents devoirs communs et examens blancs qui ont eu lieu cette année. Elle nous fournit un tableau avec les dates et les classes. Puis elle nous dresse un bilan accompagné d'un tableau sur l'orientation des élèves de 3eme PREPRO. 17 élèves ont eu une orientation en 2^{nde} PRO, 12 en CAP. Sur 36 affectations attendues, 33 ont été affectés sur le 1^{er} vœu et 3 sont sur liste d'attente (mais Mme GUERNINE précise que ces 3 élèves partent en apprentissage).

M. OURTAL donne ensuite les chiffres correspondant aux décisions d'orientation en fin de 2^{nde} et par voie de conséquence, les effectifs de classe en 1ere. A ce jour (parmi nos lycéens de 2^{nde}), il y aurait 35 élèves orientés en 1ere L., 48 élèves en 1ere ES (soit 1.5 ou 2 divisions), 97 élèves en 1ere S (avec 3 divisions), 36 élèves passent en 1ere STMG (mais il faudra ajouter les élèves qui vont arriver de JBD ALES), 6 en 1ere STI2D et 3 en 1ere ST2A.

M. OURTAL se félicite de la baisse du taux de redoublement et de réorientation, et du développement des passerelles en 1ere PRO (3.25%). Il explique que nous passerions d'une prévision de 5 divisions en 1ere à 5.5 voire 6.

Concernant les appels de décision, le taux s'élève à 1.08% en 2^{nde} soit une augmentation par rapport à l'an passé. Au niveau BTS, il y a eu 3 cas d'appel mais qui ont tous été refusés.

Suite aux inscriptions d'élèves de 3eme en 2nde, M. OURTAL a confirmé que le lycée comptait quelques élèves supplémentaires et qu'il y aurait 8 classes de 2nde générale, qu'il y aurait l'ouverture d'un CAP ECMS (Employé de Commerce multi spécialités) en 1 an (Action de la MLDS).

Le lycée perd un poste d'AED à la rentrée, Mme CHANARD intervient et lit une motion. Elle explique les difficultés de faire tourner correctement le service de vie scolaire dans de bonnes conditions avec un poste en moins, dans un établissement aussi important en termes de superficie, de gestion des élèves.

MOTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27/06/2013 **LYCEE JACQUES PREVERT ST CHRISTOL LES ALES**

Plusieurs académies viennent d'annoncer qu'elles ne renouvelleraient pas des emplois des postes d'assistant d'éducation à la rentrée prochaine. Dans l'académie de Montpellier, cela concerne environ cent emplois dont un au lycée Jacques Prévert.

Pour les membres du Conseil d'Administration du lycée Prévert, cette décision est incompréhensible et inacceptable. Les assistants d'éducation sont des personnels indispensables au bon fonctionnement de nos établissements.

La circulaire de rentrée note « qu'un climat serein est indispensable au bon déroulement des apprentissages et au bien-être des élèves ». La présence des AED auprès de nos élèves y contribue fortement.

Nous demandons donc pour 2013-2014 le rétablissement de l'intégralité des emplois existants en 2012-2013.

VOTE

19 POUR 0 ABSTENTION 0 CONTRE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : JEUDI 27 JUIN 2013

CHAPITRE : IV

QUESTION TRAITÉE : QUESTIONS DIVERSES

Pour la cuisine, M. PAGES explique aux membres du CA que le sol n'est pas antidérapant et qu'il s'agit d'un véritable problème de sécurité. En effet, le sol devient une patinoire dans l'exercice des fonctions (eau, huile, farine,...) De nombreux personnels de la cuisine ont déjà glissé et auraient pu se blesser beaucoup plus gravement et être en accident du travail. La région (absente lors du CA) est au courant du problème mais n'a proposé aucune solution.

Il est envisagé par certains membres du CA de poser une couche de résine antidérapante sur les parties essentielles du sol. M. OURTAL demande un ordre du coût (devis pour réaliser nous-même les travaux faute d'action de la Région).

M. BALOIS, représentant FCPE pose la question suivante : « Comment et où évoquer sereinement les problèmes récurrents d'enseignement (Français et Philosophie notamment) afin d'anticiper les « années blanches » pour les élèves ?

Une longue discussion entre les personnels enseignants et les parents d'élèves a eu lieu. Mme GALTIER explique que les problèmes sont connus et que les intéressés ont été reçus à maintes reprises par la direction pour essayer d'envisager des solutions mais qu'aucun changement n'avait été constaté. M. CLAVEL a rappelé que les collègues étaient des fonctionnaires titulaires d'un poste, qu'on ne pouvait pas les « déplacer », et que les parents n'avaient pas à juger du contenu pédagogique d'un enseignant.

M. BALOIS aurait visiblement aimé une réunion informelle entre le professeur, la direction, les parents d'élèves et les élèves.

A la majorité des voix, le principe d'une motion écrite a été refusé. Celle-ci proposait l'instauration d'un lieu informel de médiation pour désamorcer ces situations difficiles pour tous.